

Sylvie A., « Enfant de la Creuse »

Arrachée à sa famille de l'île de La Réunion

Je suis ce qu'on appelle « une enfant de la Creuse ». Une enfant volée à ses parents. Comme de nombreux autres, enlevés à leurs familles entre 1962 et 1984, pour cause *inimaginable*.

Michel Debré, alors Député de l'île de la Réunion avait décidé de repeupler les campagnes françaises avec des enfants de La Réunion. Il a fait envoyer 1015 enfants de l'île vers la Métropole, sans même obtenir un réel accord des parents. On leur faisait croire que leurs enfants partaient pour apprendre un bon métier. On les rassurait en leur promettant qu'ils rentreraient une fois par an au pays. Illettrés pour certains, ne connaissant sans doute même pas le sens du mot abandon, ils ont signé, d'une croix ou d'une empreinte, un simple papier...

Je fais partie de ces 1015 enfants.

Souvenir d'un départ sans un mot

Un jour, on est venus nous chercher. On nous a habillés avec de beaux vêtements de la DDASS. On nous a accompagnés à l'aéroport sans nous dire un mot de ce qui allait se passer. Là, on nous a finalement déshabillés de nos beaux vêtements de la DDASS, et on s'est retrouvés entièrement nus dans l'avion. Nus au milieu d'autres enfants nus, comme nous, qui criaient ou pleuraient. 11 heures de vol. 11 heures pour se retrouver un matin à Orly. Un couple nous attendait. J'ai dit « Bonjour Monsieur, Bonjour Madame ». Et on m'a rétorqué « Non c'est Papa et Maman ». Du jour au lendemain, je me suis retrouvée en Métropole sans savoir ce que je faisais là. J'ai simplement compris que nous allions vivre chez ces gens-là... C'était le 6 février 1971. J'avais presque 4 ans, mon frère venait d'en avoir 5.

On nous dira ensuite que nous avons été adoptés, abandonnés à la naissance par nos parents, mais que nous étions de « vrais frère et sœur ». C'est tout ce que nous savions.

Le couple chez qui nous vivions ne devait accueillir qu'un seul enfant, mais il faut croire qu'ils en avaient eu deux pour le prix d'un. Période de soldes au rayon « enfants » ?

Enfance en Enfer

Chez eux, les choses se sont dégradées assez rapidement.

Je me souviens qu'enfant je souffrais d'énurésie. Un jour, pour me punir et pour « me calmer » disait-elle, elle m'a vissé ma culotte souillée sur la tête et j'ai dû faire le tour du quartier ainsi : « Au moins tu ne recommenceras plus ! ». Ce souvenir me hante encore.

Comme les suivants, de plus en plus douloureux, faits de maltraitements physiques et verbales, mais aussi de violences sexuelles à l'adolescence. J'ai fini par penser que tout était de ma faute, que si j'avais été abandonnée, c'est que j'étais folle, et même que je méritais toutes ces maltraitements

répétées, ces humiliations sans fin : coups de martinet, cheveux tirés, fessées jusqu'au sang...oui, j'ai fini par le croire. Croire que je méritais cet enfer.

Et que dire du racisme ambiant, nous valant d'être traités de singes, de négros, de bâtards...

Par moment, j'avais le sentiment de n'être personne. Je me sentais comme enfermée, emprisonnée ici en métropole, avec une part de moi restée à la Réunion. J'ai développé des troubles psychologiques à partir de l'adolescence, et des souffrances qui m'ont poussé à chercher, à questionner. Mon frère constituait mon seul repère dans un vaste brouillard. Nous ne savions rien. Avions-nous d'autres frères et sœurs ? Quelle était vraiment notre histoire ? Les questions sans réponse se multipliaient.

Et puis, un jour, cette femme m'a mise à la porte. A 19 ans. Fin de l'histoire. Silence radio.

J'ai vécu sous les coups de cette femme, une sorte d'éducatrice. Je ne saurai jamais ce qu'est une Maman.

L'insoutenable révélation

Il m'aura fallu des années pour que je découvre enfin l'histoire. Notre histoire.

En 1998, poussée par le besoin de comprendre, je me rends à la DDASS. L'employé qui me reçoit se montre formel : Pas d'acte d'abandon au dossier. Quelques années plus tard, au Conseil départemental, j'obtiens confirmation que Maman ne m'a jamais abandonnée. Elle n'a jamais signé ni même seulement mis son empreinte sur un document légal d'abandon. Rien ne justifie que j'étais adoptable. Rien.

En 2014, c'est la révélation. Je tombe sur un reportage qui relate l'histoire « des enfants de la Creuse ». Je comprends tout de suite. Ces images racontent mon histoire. C'est la sidération. Tout mon être s'écroule. Choquée, puis submergée, emportée par les pleurs, accablée par l'horreur, comme broyée par cette réalité, je m'effondre. S'ensuit une dépression sévère qui durera deux ans. Ce reportage m'avait comme donné la clé qui me manquait, l'information qui me permettait de comprendre les faits, mais aussi mon ressenti. Non je n'étais pas folle. Cette révélation me consommait le cœur. Cette révélation hantait mes pensées. Je réalisais avec effroi puis colère que rien n'avait été de ma faute, mais qu'il y avait bien eu FAUTE.

Ce n'est que récemment que j'ai accepté l'idée de ma vie, ici en métropole, et accepté que tout ce qui m'a été volé à la Réunion ne me sera jamais rendu....

Faire reconnaître la souffrance des Enfants de la Creuse...

En 2014, l'année où Sylvie devient soudainement une enfant de la Creuse, l'Assemblée Nationale vote un texte entérinant officiellement la responsabilité de l'état dans cette histoire. Un premier pas. Bien insuffisant sur le chemin de la réparation. Nous, les enfants de la Creuse, avons besoin de bien plus. Nous exigeons des excuses du gouvernement et réclamons la mise en place d'une cellule psychologique adaptée à nos traumatismes et à nos blessures. Nous sommes tous en souffrance. Certains sont tombés malades et en sont morts, d'autres se sont suicidés. Il est temps de nous reconnaître en tant que victimes. Des victimes de l'impensable.